



ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

inondations

Question au Gouvernement n° 4023

Texte de la question

INONDATIONS

M. le président. La parole est à Mme Valérie Lacroute, pour le groupe Les Républicains.

Mme Valérie Lacroute. Monsieur le Premier ministre, notre pays vient de vivre un épisode de crues d'une extrême violence, qui a littéralement dévasté une large partie du Bassin parisien. Nemours, Souppes, Bagneaux, Saint-Pierre, Nanteau, Buthiers, ce sont au total 211 communes, pour la seule Seine-et-Marne, qui ont été touchées par les inondations ! Ces 211 communes viennent de déposer un dossier de classement en catastrophe naturelle.

Monsieur le Premier ministre, vous êtes venu à Nemours, tout comme Mme la ministre Ségolène Royal, pour témoigner du soutien de la nation, et je vous en remercie. Vous avez ainsi pu vous rendre compte de l'ampleur considérable des dégâts. Des maisons, des caves, des commerces et des entreprises ont été inondés : c'est un vrai désastre dont il faut maintenant se relever.

Je souhaite exprimer mon immense gratitude à l'égard de tous ceux qui se sont mobilisés : les services municipaux, qui ont été sur le pont nuit et jour, les sapeurs-pompiers, les policiers, les gendarmes, les services de l'État, de la protection civile, les scouts, les bénévoles et les agriculteurs. *(Applaudissements sur tous les bancs.)*

Vous avez aussi pu constater, monsieur le Premier ministre, l'engagement, l'investissement et le sens des responsabilités des élus locaux. Maire d'une commune de 13 000 habitants, j'ai agi au plus près de mes administrés pendant ces jours difficiles. *(Applaudissements sur les bancs du groupe Les Républicains.)* Aujourd'hui, mon mandat de parlementaire me permet de relayer ici ce que nous avons vécu sur le terrain, ainsi que le ressenti des maires des communes sinistrées.

Monsieur le Premier ministre, c'est en tant que porte-parole de tous ces maires que je m'adresse à vous : pouvez-vous nous assurer que l'État tiendra ses engagements financiers ? Mettez-vous tout en œuvre pour connaître précisément les raisons de cette crue historique, qui a dépassé celle de 1910 ?

En tant qu'élue de proximité et parlementaire, je veillerai à ce que le national n'oublie pas le local. *(Applaudissements sur les bancs du groupe Les Républicains et du groupe de l'Union des démocrates et indépendants.)*

M. le président. La parole est à M. le Premier ministre.

M. Manuel Valls, Premier ministre. Madame la députée, notre pays vient de subir un épisode de crues

majeures. La situation des cours d'eau semble se normaliser, même s'il faut rester extrêmement prudent, notamment en raison des orages, qui peuvent encore provoquer des dégâts importants.

Comme vous l'avez dit, madame la députée, les secours et, plus largement, tous les agents du service public, ont été exemplaires : sapeurs-pompiers, policiers, gendarmes, agents des collectivités et des préfectures, préfets et sous-préfets ont montré, une nouvelle fois, leur solidité et leur sens du devoir. Je salue à mon tour leur travail et leur engagement, ainsi que celui des maires, qui, comme vous, madame la députée, comme d'autres élus, de tous bords, ont su faire face à ces crues, avec un courage et une abnégation que je salue également.

Le bilan est aujourd'hui de quatre morts et vingt-quatre blessés. Je tiens à redire aux proches, aux familles des victimes, notre compassion et le profond soutien de la nation tout entière. Nous comprenons la détresse de ceux qui ont tout perdu dans ces inondations. Nous les avons rencontrés ensemble.

Lors de ces déplacements sur le terrain, le Président de la République, les ministres et moi-même avons pu constater l'effet dévastateur que pouvaient avoir ces crues lentes sur les biens. Des dizaines de familles, souvent modestes, ont perdu leur ameublement, leur voiture et, ce qui est peut-être le plus éprouvant, leurs souvenirs.

C'est pour cette raison que nous avons décidé de mobiliser les crédits nécessaires à la constitution d'un fonds d'urgence pour les sinistrés. L'objectif est d'apporter une aide immédiate aux familles évacuées, pour leur permettre de parer aux premières nécessités. Cette aide d'urgence, qui dépendra de la composition familiale, devrait s'élever à 500 euros en moyenne par foyer. Le dispositif sera délégué aux préfets, qui s'appuieront sur les centres communaux d'action sociale pour identifier les personnes dans le besoin.

Pour les artisans et les commerçants touchés, le Gouvernement mettra en place une aide exceptionnelle au redémarrage de l'activité économique, sur la base des besoins qui remonteront des chambres de commerce et d'artisanat, d'ici à la fin de la semaine.

Quant aux activités agricoles, elles ne seront évidemment pas oubliées. Le ministre a déjà rencontré la profession. Le Fonds d'allégement des charges et le Fonds national de gestion des risques en agriculture prendront ainsi en charge les zones sinistrées.

Naturellement, le Gouvernement veillera à ce que tous les mécanismes d'indemnisation soient déclenchés le plus rapidement possible. L'état de catastrophe naturelle sera reconnu dès demain, pour toutes les communes touchées. Un conseil des ministres ultérieur examinera le cas des communes qui n'ont pas encore fait remonter leur dossier.

Tant pour les collectivités que pour les commerçants ou les agriculteurs, les assureurs se sont engagés à verser les premières avances dès la fin de la semaine.

Aussi, madame la députée, je puis vous assurer de la mobilisation totale du Gouvernement, de l'État et de tous les services publics locaux, pour faire face à cette situation. Je serai moi-même particulièrement vigilant quant à la réactivité des dispositifs de solidarité nationale.

Vous pouvez compter, madame la députée, sur cet engagement. *(Applaudissements sur les bancs du groupe socialiste, écologiste et républicain et sur les bancs du groupe radical, républicain, démocrate et progressiste.)*

Données clés

Auteur : [Mme Valérie Lacroute](#)

Circonscription : Seine-et-Marne (2^e circonscription) - Les Républicains

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 4023

Rubrique : Sécurité publique

Ministère interrogé : Premier ministre

Ministère attributaire : Premier ministre

Date(s) clé(e)s

Question publiée au JO le : [8 juin 2016](#)

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue au Journal officiel du [8 juin 2016](#)